



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

« Projets de méthanisation en injection »

Territoire 100 % Energies Renouvelables



Le Pays du Perche ornaïs et ses partenaires souhaitent dès aujourd'hui **identifier les capacités de production de biométhane sur le territoire** afin d'évaluer la faisabilité des investissements de renforcement des réseaux de gaz nécessaires pour pouvoir injecter (maillage et rebours) – décret n°2019-665 du 28 juin 2019.

Cet AMI doit permettre de :

- **Localiser tous les projets de méthanisation en injection**
- **Mettre en évidence et accompagner les initiatives**



CONTEXTE

- **Important potentiel méthanogène** issu du **gisement agricole** (effluents d'élevage) mis à jour sur le territoire du Perche ornaïs
- Présence de **deux canalisations de transport de gaz** et d'un **réseau de distribution de gaz naturel** sur certaines communes
- **Priorité donnée à l'injection** pour mieux valoriser le biométhane : la capacité d'injection est à ce jour insuffisante d'où la nécessité de renforcer les réseaux dès à présent

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR MAINTENANT !

- Pour les **agriculteurs** et les **collectifs d'agriculteurs** dans un **rayon de 6 km** autour du projet de tracé du réseau de gaz renforcé
- Pour **pouvoir injecter du biométhane** sur les réseaux à **moyen terme**
- 10 mois pour recenser un **potentiel d'injection de biométhane suffisant équivalent à 6 projets a minima** afin que les investissements sur les réseaux soient étudiés par GRDF et GRTgaz dès 2020



POURQUOI DEPOSER SON PROJET ?



Se positionner pour pouvoir injecter sur le réseau



Etre mis en relation avec les **acteurs de la méthanisation** et bénéficier d'un accompagnement technique, réglementaire et économique : dimensionnement, statuts juridiques, plan de financement...



Etre soutenu pour l'**acceptabilité sociale** du projet et la **communication**

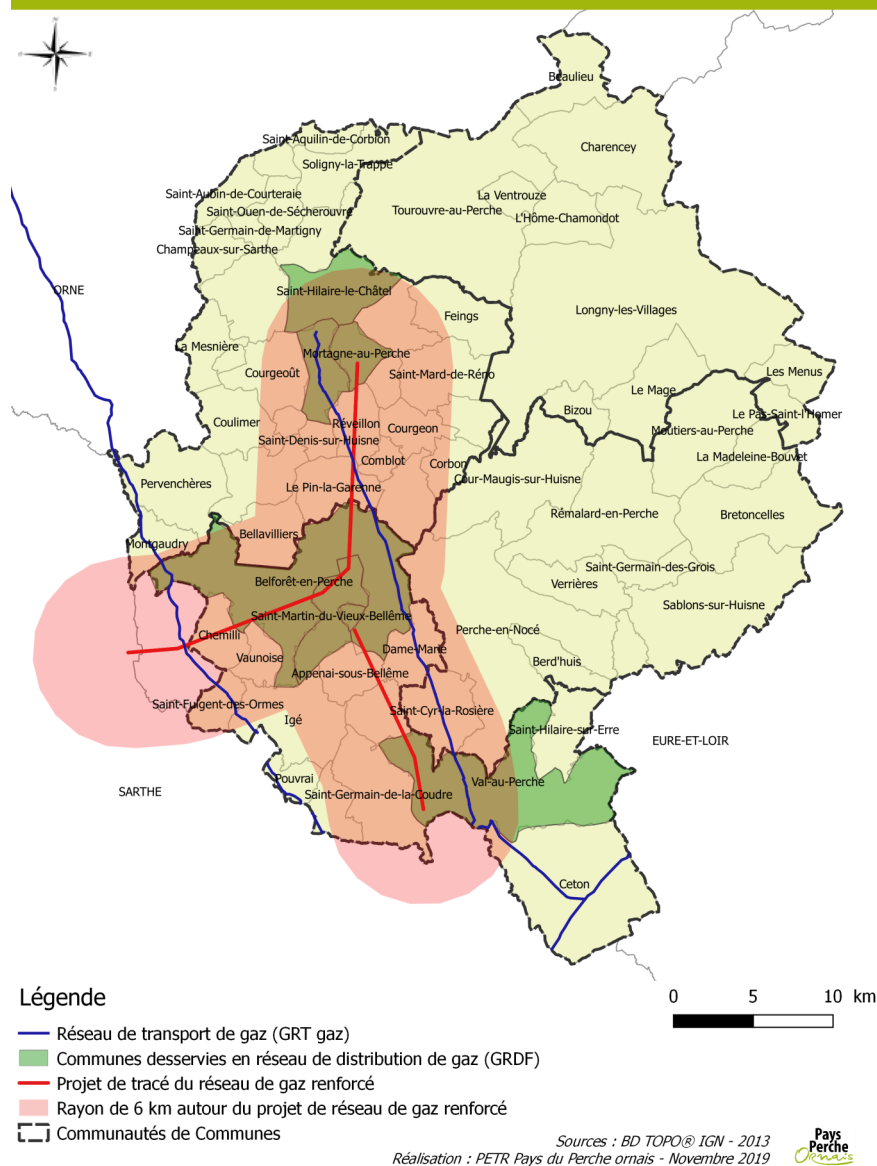
GRDF et GRTgaz ont mis à l'étude le projet suivant de renforcement du réseau de gaz pour permettre l'injection de biométhane.

Au regard du réseau existant et des premiers projets de méthanisation en injection identifiés, le tracé suivant a été envisagé. Les dossiers seront étudiés par les partenaires dans un rayon d'environ 6 km autour du réseau.

Vos projets permettront de confirmer la pertinence du schéma



Projet de renforcement du réseau de gaz naturel du Perche ornais



COMMENT ET QUAND PARTICIPER ?

Compléter la fiche de candidature jointe à l'AMI



Transmettre cette fiche complétée **avant le 31 janvier 2020**



Le Pays du Perche vous contactera ensuite pour étudier votre dossier au regard du projet de renforcement de réseau envisagé avec GRDF et GRTgaz



PROJET A TRANSMETTRE A :

Pays du Perche ornais

Maison des Territoires, Zone de la Grippe, 61400 MORTAGNE AU PERCHE



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PROJETS DE MÉTHANISATION EN INJECTION

FICHE DE CANDIDATURE

A ENVOYER AU PAYS DU PERCHE ORNAIS

Maison des Territoires, Zone de la Grippe, 61400 Mortagne au Perche

DESCRIPTION DE VOTRE PROJET

Référent du projet

Nom :

Prénom :

Nom de l'exploitation agricole :

Adresse :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

Localisation du projet

Merci d'indiquer l'adresse exacte du lieu potentiel d'implantation de votre projet et la distance estimée au regard du projet de renforcement de réseau GRDF et GRTgaz :

Votre projet est-il : ☐ individuel ☐ collectif

Si votre projet est **collectif**, merci de compléter les informations suivantes relatives aux membres de votre groupe-projet : nombre de partenaires, éloignement des exploitations agricoles par rapport au lieu d'implantation prévu, typologie du réseau routier...

Merci d'indiquer l'état d'avancement de votre projet :

- ☐ En réflexion : réunions, visites, formation...
- ☐ Constitution du groupe-projet : création d'une association ou d'une société
- ☐ En étude

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Sur quel(s) sujet(s) souhaitez-vous être accompagné(s) ?

DIMENSIONNEMENT DU PROJET

Nombre d'unités gros bovins (UGB) : _____
Surface agricole utile totale (SAU) : _____ ha
Surface poulaillers : _____

REMARQUES ET DEMANDES PARTICULIERES